www.e-rara.ch

Tome soixante-troisième

[Lettre CCXCI - CCXCVIII]

www.e-rara.ch
Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

Visual Library

LETTRE CCXCI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 de décembre.

1764. REMONTRE très-humblement *François de V.* l'aveugle, à son héros :

1°. Que son héros n'a pas autant de mémoire que d'imagination et de grâces ; qu'il daigna mander, le premier de septembre, à son vieux courtisan : *Vous êtes et serez toujours le maître des rôles de toutes vos pièces ; c'est un droit qui vous serait moins disputé qu'à personne, et une loi où l'on obéira en vous battant des mains ; je le veux absolument.*

Voilà les propres paroles de monseigneur le maréchal.

2°. Que ces propres paroles étaient en réponse d'un placet présenté par l'aveugle, dans lequel ledit aveugle avait supplié son héros de lui permettre de faire une nouvelle distribution de ces rôles.

3°. Que ledit suppliant a été, depuis environ quarante ans en çà, berné par sondit héros, lequel lui a donné force ridicules le plus gaiement du monde.

4°. Que ledit pauvre diable ne mérite point du tout le ridicule d'être accusé d'avoir entrepris quelque chose de sa tête dans cette importante affaire, et qu'il n'a rien fait, rien écrit, que muni de la permission expresse de son héros, et de son ordre positif qu'il garde soigneusement.

5°. Qu'il écrivit, en conséquence, au grasseyeur *Grandval*; qu'il instruisit ledit grasseyeur de la permission de monseigneur le maréchal, et que, partant, il est clair que le berné n'a manqué à aucun de ses devoirs envers son héros le berneur. 1764.

6°. Qu'il n'a consulté en aucune manière Parme et Plaisance, sur les acteurs et actrices du tripot de Paris; mais que, sur le rapport de plusieurs farceurs, grands connaisseurs, barbouilleurs de papier, et autres grands personnages, il a distribué ses rôles, selon toute justice, sous le bon plaisir de monseigneur le maréchal et des autres gentilshommes de la chambre; ce qu'il a expressément recommandé dans toutes ses lettres aux connaisseurs représentant le parterre.

7°. Qu'il n'a envoyé au grasseyeur ses dernières dispositions sous une enveloppe parmesane, que pour éviter les frais de la poste au grasseyeur, et pour faire parvenir la lettre plus surement, une première ayant été perdue.

Ces sept raisons péremptoires étant clairement exposées, le suppliant espère en la miséricorde de son héros, et en ses plaisanteries.

Il supplie son héros d'examiner la chose un moment de sang-froid, sans humeur et sans bons mots, et de lui rendre justice.

Il y a plus de quinze jours que j'ai écrit pour faire venir quatre exemplaires de ce cher *Julien l'apostat*, pour vous en faire parvenir un par la voie que vous m'avez ordonnée.

Vous croyez bien que j'ai reçu de mon mieux l'ambassadeur de madame d'*Egmont*. Je vois que votre voyage dans mon pays de neiges est assez éloigné

1764. encore ; mais, si jamais madame d'*Egmont* veut passer le mont Cénis, et aller à Naples, je me ferais prêtre pour l'accompagner en qualité de son aumônier poussatin.

Je suis honteux de mourir sans avoir vu le tombeau de *Virgile*, la ville souterraine, Saint-Pierre de Rome, et les facéties papales.

Je me mets aux pieds de mon héros avec une extrême colère, un profond respect, et un attachement sans bornes. *V.*

LETTRE CCXCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

Vous saurez, mes divins anges, que M. le maréchal de *Richelieu* m'a écrit une lettre fulminante sur la distribution des bénéfices du tripot. Il m'accuse d'avoir conspiré avec vous contre les quatre premiers gentilshommes de la chambre : je viens de le confondre par des raisons auxquelles on ne peut répondre que par humeur et par autorité. Je lui ai envoyé la copie de sa lettre, par laquelle il m'avait non-seulement permis de disposer des dignités comiques, mais dans laquelle même il m'assurait que c'était mon droit, qu'on ne me l'ôterait jamais, et qu'il voulait que j'en usasse.

Je lui ai certifié que vous n'aviez nulle part aux résolutions que j'ai prises, en conséquence de ses ordres. Je ne sais ce qui arrivera de cette grande affaire ;

affaire; mais je n'ai pas voulu que vous souffrissiez pour ma cause. Il serait injuste qu'on vous fît une affaire d'Etat, dans le temps présent, pour les héros du temps passé. Je vous supplie de me mander en quel état est cette tracasserie théâtrale. 1764.

Je soupçonne le *Portatif* d'avoir été noyé dans les flots d'édits portés en parlement; et, quand on voudra le mettre en *lumière*, après l'aventure des édits, ce ne sera que du réchauffé. On ne saura pas seulement de quoi il est question, et maître *Omer* en sera pour son réquisitoire.

On dit que quelques philosophes ont ajouté plusieurs chapitres insolens au *Portatif*, qu'on l'a imprimé en Hollande avec ces additions irréligieuses, qu'il s'en est débité quatre mille en huit jours, et que la sacro-sainte baisse à vue d'œil dans toute l'Europe. Dieu bénisse ces bonnes gens! ils ont rendu un service essentiel à l'esprit humain. On ne peut établir la tolérance et la liberté qu'en rendant la persécution ridicule. Il faut avoir les yeux crevés, pour ne pas voir que l'Angleterre n'est heureuse et triomphante que depuis que la philosophie a pris le dessus chez elle; auparavant elle était aussi sotte et aussi malheureuse que nous.

Il fait un temps assez doux dans notre grand bassin entre les Alpes et le mont Jura; si cela continue, je pourrai bientôt relire les roués. Daignez me mander, je vous prie, si l'on a reçu au tripot quelque héros qui ait une voix sonore, la mine fière, la contenance assurée, la poitrine large et remplie de sentiment, avec des yeux pleins de feu, qui sachent parler plus d'un langage.

1764. J'ai lu mes Lettres secrètes. Voilà de plaisans secrets ! Le polisson qui a fait ce recueil n'y fera pas une grande fortune.

Je baise le bout de vos ailes avec une effusion de cœur, remplie d'onction et de la plus respectueuse tendresse.

Comme cette lettre allait partir, je reçois celle de mon ange, du 11 de décembre. On doit avoir reçu ma réponse au sujet de *Luc*, envoyée sous l'enveloppe de M. le duc de *Praslin*. J'ai vu depuis un des meurtriers appartenans à *Luc ;* il confirme sa bonne santé ; mais je crois qu'il ne sait rien ni pour ni contre. J'espère savoir dans peu quelque chose de plus positif.

Je suis très-fâché de la mort de madame de *la Marche*, car on dit qu'elle était très-aimable.

J'aurai bien de la peine avec les roués. La scène du troisième acte, étant toute en mines et en gestes, pourrait devenir comique, si les personnages exprimaient en vers la crainte qu'ils ont d'être reconnus. Je crains l'arlequinade. D'ailleurs, je ferai ce que je pourrai, et non pas ce que je voudrai. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il faut des hommes à la comédie, et que nous en manquons.

LETTRE CCXCIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 21 de décembre.

J'AI reçu par la poste, Monsieur, l'énorme poignée de verges de l'*Aristarque* ou du *Zoïle* d'Italie; mais dans l'état où sont mes yeux, il leur est impossible de lire cet ouvrage: mes fluxions me sauvent de la *frusta*. C'est une chose prodigieuse que le nombre de journaux dont l'Europe est inondée. La rage d'imprimer des livres, et d'imprimer son avis sur les livres, est montée à un tel point qu'il faudrait une douzaine de bibliothéques du vatican pour contenir tout ce fatras. Les belles-lettres sont devenues un fléau public. Il n'y a d'autre parti à prendre que d'en user avec les livres comme avec les hommes; de choisir quelques amis dans la foule, de vivre avec eux, et de se soucier très-peu du reste. 1764.

Mon malheur sera toujours d'avoir vécu loin d'un ami aussi respectable que vous. Ce qui me fait le plus regretter la perte de mes yeux, c'est de ne pouvoir plus lire l'*Arioste*; mais je regrette votre société bien davantage.

LETTRE CCXCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de décembre.

1764. Je commence, mon cher ange, et je dois commencer toutes mes lettres par le mot de reconnaissance. Nous vous demandons en grâce, madame *Denis* et moi, de répéter à M. le duc de *Praslin* ce mot qui est gravé dans nos cœurs pour vous et pour lui. Tandis que vous prenez des mesures politiques avec le tripot de la comédie, il y a vraiment de belles querelles dans le tripot de Genève.

Quelques conseillers ont voulu que je vous en prévinsse, comptant que, dans l'occasion, vous serez leur médiateur auprès de M. le duc de *Praslin*. M. *Cromelin* doit vous en parler; mais je ne crois pas que la querelle devienne jamais assez violente pour que la France s'en mêle. Le fond en est excessivement ridicule. Permettez-moi de vous ennuyer, en vous disant de quoi il s'agit.

La république de Genève est un petit Etat, moitié démo, moitié aristocratique. Le conseil du peuple, qu'on appelle le conseil des Quinze-cents, est en droit de destituer les premiers magistrats, qu'on appelle syndics. *Jean-Jacques Rousseau* (afin que vous le sachiez) était du conseil des Quinze-cents. Les magistrats, qui exercent la justice, s'étant divertis à faire brûler les livres de *J. J.*, *J. J.* du haut de sa montagne, ou du fond de sa vallée, excita les chefs de

la populace à demander raiſon aux magiſtrats de l'inſolence qu'ils avaient eue d'incendier les penſées d'un bourgeois de Genève. Ils allèrent, deux à deux, au nombre d'environ ſix cents, repréſenter l'énormité du cas, et *J. J.* ne manqua pas de leur faire dire que, ſi on rôtiſſait les écrits d'un génevois, il était bien triſte qu'on n'en fît pas autant à ceux d'un français. Un magiſtrat vint me demander poliment la permiſſion de brûler un certain *Portatif*; je lui dis que ſes confrères étaient bien les maîtres, pourvu qu'ils ne brûlaſſent pas ma perſonne, et que je ne prenais nul intérêt à aucun *Portatif*. 1764.

Pendant ce temps, *J. J.* feſait imprimer dans Amſterdam un gros livre bien ennuyeux pour toutes les monarchies, et qui ne peut guère être lu que par des génevois; cela s'appelle les *Lettres de la montagne*. Il y ſouffle le feu de la diſcorde, il excite tous ſes petits ordres de ce petit État les uns contre les autres; et, à la première lecture, on a cru qu'il y aurait une guerre civile. Pour moi, je crois qu'il n'y aura rien, et que le tocſin de *Rouſſeau* ne fera pas un bruit dangereux. S'il y a quelques coups de poing donnés, je ne manquerai pas de vous en avertir, ſoit pour vous amuſer, ſoit pour vous prier d'engager M. le duc de *Praslin* à mettre le holà.

Je ne ſais quel miniſtre de je ne ſais quelle puiſſance ou quelle faibleſſe chrétienne à la Porte ottomane, demanda un jour audience au grand viſir pour lui apprendre que les troupes de ſon maître chrétien avaient battu les troupes d'un autre prince chrétien. Que m'importe, lui dit le viſir, que le chien ait mordu le porc, ou que le porc ait mordu le chien?

1764. Vous ne ferez point le visir, dans une occasion pareille; vous ferez un médiateur bienfesant.

Si M. *Cromelin* vous parle de toutes ces tracasseries, je vous prie de lui dire que je vous en ai parlé comme je le devais.

Madame d' *Argental* m'inquiéte beaucoup plus que Genève. Je ne fais rien de pis que de n'avoir point de santé. Ma mie *Fournier* n'a-t-elle pas d'elle un soin extrême?

Respect et tendresse.

LETTRE CCXCV.

A M. D'AMILAVILLE.

26 de décembre.

J'AI reçu, mon cher frère, l'*Histoire de la destruction*, qui est l'ouvrage de la raison et de l'esprit, mais qui ne sera pas enregistré. J'ai reçu aussi l'autre ouvrage qui l'a été, mais qui, ce me semble, ne vaut pas l'autre. *Cramer* va faire, avec grand plaisir, tout ce que vous avez recommandé. Vous me paraissez juger aussi bien de la déraison en finances que du galimatias en théologie. Une des grandes consolations de ma vie, c'est que j'ai retrouvé toujours ma façon de penser dans tout ce que vous m'avez écrit; cela est assez à l'honneur de la philosophie. Le bon sens parle le même langage Les géomètres font, dans tout l'univers, les mêmes démonstrations, sans s'être donné le mot.

Voici un petit mot de lettre pour *Archimède-Protagoras*, dont l'ouvrage m'a enchanté. Que j'aime sa précision, sa force et sa plaisanterie ! qu'il est sage et hardi ! qu'il est le contraire de *Jean-Jacques* ! 1764.

Ce *J. J.* vient de traiter le conseil de Genève comme il a traité *Christophe de Beaumont*. Il veut mettre le feu dans sa patrie avec les étincelles du bûcher sur lequel on a brûlé son *Emile*. Je crois qu'il s'attirera quelque méchante affaire. Il n'est ni philosophe ni honnête homme ; s'il l'avait été, il aurait rendu de grands services à la bonne cause.

Je suis étonné que le médecin anglais ne soit pas encore arrivé à Paris, et qu'il ne vous ait pas rendu le petit paquet ; apparemment qu'il s'amuse à tuer des français en chemin. Savez-vous que *Marc-Michel Rey*, imprimeur de *Jean-Jacques*, a eu l'abominable impudence de mettre sous mon nom le *Jean Meslier*, ouvrage connu de tout Paris pour être de ce pauvre prêtre ; le *Sermon des cinquante*, de *la Métrie* ; l'*Examen de la religion*, attribué à *Saint-Evremond*, etc. Tout a été incendié à la Haie avec le *Portatif* ; voilà une bombe à laquelle on ne s'attendait point.

Je prends toutes les mesures nécessaires pour détruire tant de calomnies ; mais j'ai grand'peur qu'*Omer* ne se réveille au bruit de la bombe. Il serait triste qu'on vînt m'enfumer dans mon terrier à l'âge de soixante et onze ans. Madame *Denis*, ma nièce, a écrit à d'*Ornoi*, son neveu, conseiller au parlement, et lui a insinué d'elle-même qu'il devait aller, si cela était nécessaire, parler à *Omer* au palais, et lui dire que, s'il fait une sottise, il ne doit pas au moins me nommer dans sa sottise ; qu'il offenserait,

——— sans raison, une famille nombreuse qui sert le roi
1764. dans la robe et dans l'épée ; qu'il est sûr que le *Portatif* n'est point de moi, et que cet ouvrage est d'une société de gens de lettres, très-connus dans les pays étrangers.

Vous avez vu mon d'*Ornoi* à l'occasion d'une certaine Olimpie ; seriez-vous homme à le voir à l'occasion d'un certain *Portatif ?* pourriez-vous l'encourager, s'il a besoin qu'on l'encourage ? Vous êtes un vrai frère qui secourez, dans l'occasion, les frères opprimés.

On doit avoir actuellement les édits ; j'en suis curieux, comme d'une pièce nouvelle. Mandez-moi, je vous prie, si cette pièce réussit, ou si elle est sifflée. L'arbitrage ne fera pas une grande sensation, on est las de toutes ces disputes ; et, quand il s'agit de sottises présentes, on se soucie fort peu de celles qui sont attribuées au cardinal de *Richelieu.*

Il y a d'autres sottises qui doivent être l'objet éternel de l'attention des frères ; partant, *écr. l'inf.*

LETTRE CCXCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mémoire pour Pierre Corneille du Pont-Marie, au sujet de Pierre Corneille, auteur de Cinna.

MES anges, protecteurs des deux *Pierre*, sont priés humblement de considérer: 1764.

Que, le roi ayant souscrit pour deux cents exemplaires, M. de *la Borde* ayant favorisé cette entreprise avec toute la générosité possible, et ayant payé d'avance la moitié de la souscription de sa Majesté, il demande aujourd'hui la délivrance de ces deux cents exemplaires, après nous avoir flattés que le roi n'en prendrait qu'une douzaine.

Il est certain que le roi n'a que faire de ces deux mille quatre cents volumes qui composent les deux cents exemplaires souscrits par sa Majesté.

Si le roi en prend cinquante, c'est beaucoup. Ne pourrait-on pas engager le roi, ou ses ayans-cause, à faire présent de ces cent cinquante exemplaires restans, à *Pierre Corneille* du Pont-Marie? cela pourrait composer une somme de trois cents louis d'or pour ledit *Pierre*. Mais, pour lui procurer cet avantage, il ne faudrait pas baisser le prix. On pourrait déposer les volumes entre les mains de quelque homme intelligent et fidelle, qui, moyennant un profit honnête, se chargerait de la vente. On pourrait même, du produit, faire une petite rente sur la tête de

—— M. *Pierre* et de sa femme. Je soumets ma proposition
1764 aux lumières et aux bontés de mes anges, et je leur demande bien pardon de ne leur envoyer aujourd'hui que trois mémoires.

N. B. Les exemplaires sont en chemin.

LETTRE CCXCVII.

A M. GILLI,

Sur la compagnie des Indes.

MONSIEUR,

Je crois que le mot d'administration signifie manutention, gestion. Les directeurs de la compagnie des Indes, demeurant à Paris, ne peuvent gérer dans l'Inde; et il est impossible qu'un conseil, qui donne des ordres de si loin, puisse être responsable à Paris des malversations, des négligences et des démarches inconsidérées qu'on peut faire dans la province de Carnate.

En ouvrant le mémoire de la compagnie des Indes, contre M. *Dupleix*, je trouve ces mots à la page 161 des pièces justificatives: D'*Almède*; *compte de ses fripponneries.*

Je trouve à la page 153: Compte des révérends pères jésuites pour 67490 livres; plus 6000 livres; et, si j'étais janséniste, je pourrais demander où St *Ignace* a pris cette somme.

La page 95 du mémoire m'apprend qu'un domestique d'un conseiller de Pondichéri, qui était devenu receveur général de la province, a commis une infinité de *brigandages*. 1764.

Je me flatte que, quand je lirai le reste du mémoire, je trouverai quelques autres articles aussi délicats. En attendant, si vous savez l'anglais, je vous exhorte à lire, dans *Pope*, l'*Histoire de sir Balaam*. Le diable voulait absolument acquérir l'ame de sir *Balaam*; il ne trouva point de meilleur secret, pour s'en assurer, que de le faire supercargo de la compagnie des Indes de Londres.

Que voulez-vous qu'on pense lorsque l'on voit la faction de M. *Dupleix* accuser le conquérant de Madras d'infames rapines, le faire enfermer à la bastille avant qu'il ait été entendu, et faire perdre à la France tout le fruit de la conquête?

Enfin, il est évident que M. *Dupleix* lui-même est accusé de malversations dans le mémoire de la compagnie des Indes, tandis qu'il redemande une somme de treize millions. Je ne connais point M. *Dupleix*, je n'ai point connu M. de *la Bourdonnaie*, je sais seulement que l'un a pris Madras, et que l'autre a sauvé Pondichéri.

Il est bien vrai, Monsieur, comme vous le dites, que l'un n'aurait pu défendre Pondichéri, ni l'autre prendre Madras, si on ne leur avait fourni des forces suffisantes; mais, en vérité, aucun historien, depuis *Hérodote* jusqu'à *Hume*, ne s'est avisé d'observer que ceux qui ont pris ou défendu des villes, aient reçu des soldats et des munitions des puissances pour lesquelles ils combattaient: la chose parle d'elle-

——— même ; on ne fait ni on ne soutient de siége, sans
1764. quelques dépenses et quelques secours préalables.

J'ajoute encore qu'on peut prendre et sauver des villes et des provinces, et faire de très-grandes fautes. Vous en reprochez d'importantes à M. *Dupleix*, qui en a reproché à M. de *la Bourdonnaie*, lequel en a reproché à d'autres. Le sieur *Amat* est accusé de ne s'être pas oublié à Madrass, et le sieur *Amat* a accusé plusieurs personnes de ne s'être pas oubliées ailleurs. Enfin, votre général est à la bastille ; c'est donc vous, bien plus que moi, qui vous plaignez de *brigandages*.

Il y en a donc eu ; les lois divines et humaines permettent donc de le dire. Ces brigandages ne peuvent avoir été commis que dans l'Inde où vos nababs donnent des exemples peu chrétiens, et où les jésuites font des lettres de change.

Il résulte de tout cela que l'administration dans l'Inde a été extrêmement malheureuse, et je pense que notre malheur vient en partie de ce qu'une compagnie de commerce dans l'Inde doit être nécessairement une compagnie guerrière. C'est ainsi que les Européans y ont fait le commerce depuis les *Albuquerque*. Les Hollandais n'y ont été puissans que parce qu'ils ont été conquérans. Les Anglais, en dernier lieu, ont gagné, les armes à la main, des sommes immenses que nous avons perdues ; et j'ai peur qu'on ne soit malheureusement réduit à être oppresseur ou opprimé. Une des causes principales de nos désastres, est encore d'être venus les derniers en tout, à l'occident comme à l'orient, dans le commerce comme dans les arts ; de n'avoir jamais fait les choses qu'à demi. Nous avons perdu nos

posſeſſions et notre argent dans les deux Indes, préciſément de la même manière dont nous perdîmes autrefois Milan et Naples. 1764.

Nous avons été toujours infortunés au dehors. On nous a pris Pondichéri deux fois, Québec quatre; et je ne crois pas que de long-temps nous puiſſions tenir tête, en Aſie et en Amérique, aux nations nos rivales.

Je ne ſais, Monſieur, comment l'éditeur du livre dont vous me faites l'honneur de me parler, a mis huit lieues au lieu de vingt-huit, pour marquer la diſtance de Pondichéri à Madraſs. Pour moi, je voudrais qu'il y en eût deux cents, nous ſerions plus loin des Anglais.

Je vous avoue, Monſieur, que je n'ai jamais conçu comment la compagnie d'occident avait prêté réellement cent millions au roi, en 1717. Il faudrait qu'elle eût trouvé la pierre philoſophale. Je ſais qu'elle donna du papier; et je vous avoue que j'ai toujours regardé l'aſſignation de neuf millions, que le roi nous donne par an, comme un bienfait. Je ne ſuis pas directeur, mais je ſuis intéreſſé à la choſe, et je dois au roi ma part de la reconnaiſſance.

Je ſuis fâché que nous ayons eu quatre cents cinquante canons à Pondichéri, puiſqu'on nous les a pris. Les Hollandais en ont davantage, et on ne les leur prend point, et ils proſpèrent, et leurs actionnaires ſont payés ſur le gain réel de la compagnie. Je ſouhaite que nous en faſſions beaucoup, que nous dépenſions moins, et que nous ne nous mêlions de faire des nababs que quand nous aurons aſſez de troupes pour conquérir l'Inde.

Au reſte, Monſieur, ne vous comparez point aux

1764. Juifs. On peut faire des complimens à un honnête et eſtimable juif, ſans être extrêmement attaché à la ſemence d'*Abraham*; mais, quand je vous dirai que je ſuis très-attaché à votre perſonne, et que je regarde tous les directeurs de notre compagnie comme des hommes dignes de la plus grande conſidération, je ne vous ferai pas un vain compliment.

Je ſais qu'on travaille actuellement à des recherches hiſtoriques aſſez curieuſes. On doit y inſérer un chapitre ſur la compagnie des Indes. On m'aſſure que vous en ſerez content; et, ſi vous voulez avoir la bonté de fournir quelques mémoires curieux à la même perſonne à qui vous avez bien voulu envoyer votre paquet, on ne manquera pas d'en faire uſage. Celui qui y travaille n'a pour objet que la vérité et ſon plaiſir; il vous aura double obligation.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, etc.

LETTRE CCXCVIII.

A M. DAMILAVILLE.

31 de décembre.

Les gens de bien, et ſur-tout mon cher frère, doivent ſavoir que *Jean-Jacques* a fait un gros libelle contre la parvuliſſime république de Genève, dans l'intention de ſoulever le peuple contre les magiſtrats. Le conſeil de Genève eſt occupé à examiner le livre, et à voir quel parti il convient de prendre.

Dans ce libelle, *J. J.*, fâché qu'on ait brûlé *Emile*, m'accuse d'être l'auteur du Sermon des cinquante. Ce procédé n'est pas assurément d'un philosophe ni d'un honnête homme. Je voudrais bien savoir ce qu'en pense M. *Diderot*, et s'il ne se repent pas un peu des louanges prodiguées à *Jean-Jacques* dans l'*Encyclopédie*. Vous remarquerez que, pendant que *J. J.* faisait cette belle manœuvre à Genève, il faisait imprimer le Sermon des cinquante, et d'autres brochures, par son libraire d'Amsterdam, *Marc-Michel Rey*, sous le titre de *Collection complète des œuvres de M. de V.* Cela peut être adroit, mais cela n'est pas honnête. 1764.

Mon cher frère avait bien raison de me dire, quand *Jean-Jacques* maltraita si fort les philosophes dans son roman d'*Emile*, que cet homme était l'opprobre du parti. Je prie mon cher frère de me mander s'il a reçu le paquet du médecin anglais. Ce médecin aurait dû faire l'opération de la transfusion à *J. J.*, et lui mettre d'autre sang dans les veines; celui qu'il a est un composé de vitriol et d'arsenic. Je le crois un des plus malheureux hommes qui soient au monde, parce qu'il est un des plus méchans.

Omer travaille à un réquisitoire pour le Dictionnaire philosophique. On continue toujours à m'attribuer cet ouvrage auquel je n'ai point de part. Je crois que mon neveu, qui est conseiller au parlement, l'empêchera de me désigner.

Voilà, mon cher frère, toutes les nouvelles que je sais. La philosophie est comme l'ancienne Eglise, il faut qu'elle sache souffrir pour s'affermir et pour s'étendre.

1764. Je crois qu'on commence aujourd'hui l'édition de *la Deſtruction*. C'eſt un livre qui ne ſera point brûlé, mais qui fera autant de bien que s'il l'avait été.

J'embraſſe tendrement mon cher frère, et je me recommande à ſes prières, dans les tribulations où les méchans m'ont mis. Les orages ſont venus des quatre coins du monde, et ont fondu ſur ma petite barque que j'ai bien de la peine à ſauver.

Fin du Tome huitième.

TABLE